

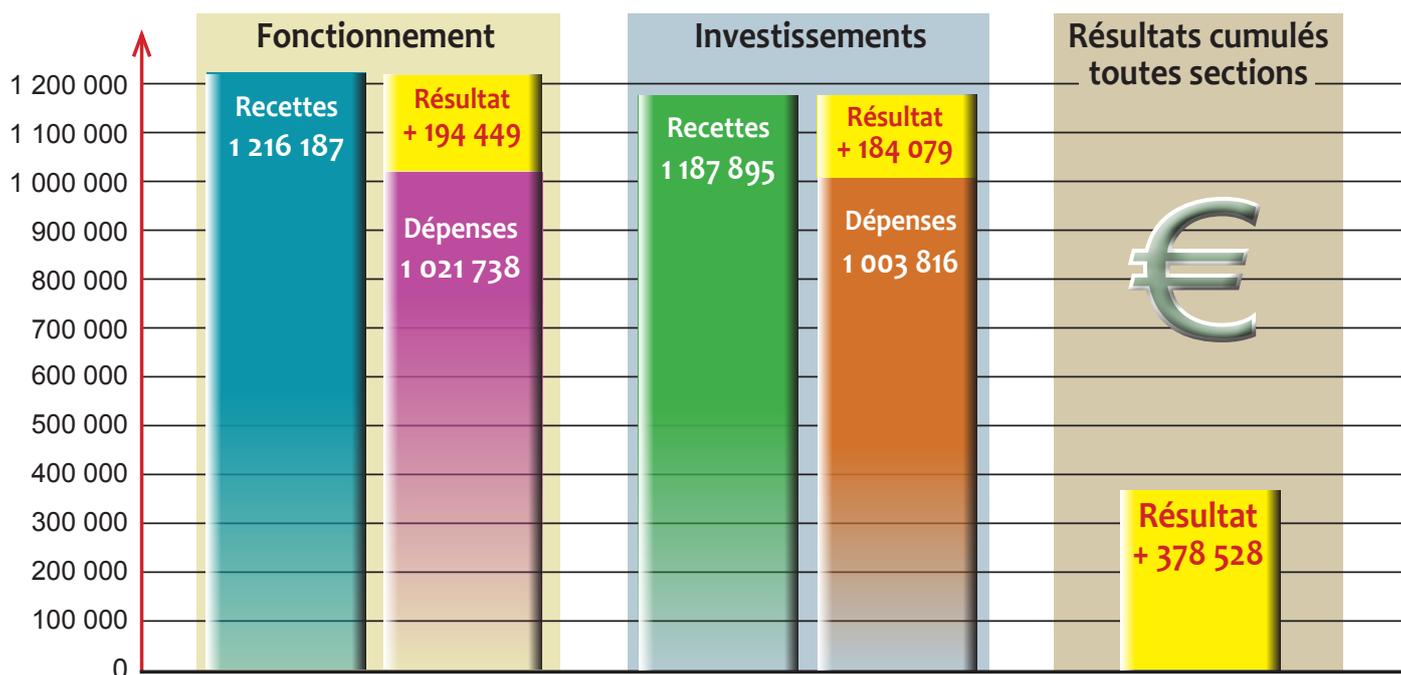
→ Endettement de la commune au 31 décembre 2021

- Capital restant dû : 1 019 647 €
- Annuité des emprunts (capital + intérêts) : 122 965 €
- Capacité de désendettement : 5 ans

→ Taux d'imposition locaux

- Les taux d'imposition locaux sont identiques à ceux de l'année 2021

Les grands chiffres des comptes 2021



GLOSSAIRE Pour vous aider à comprendre le budget primitif

● Charges à caractère général :

tous les frais engagés au titre du fonctionnement quotidien de la commune (eau, gaz, électricité, téléphonie, affranchissement produit d'entretien, entretien des bâtiments des espaces verts, de la voirie, les maintenances, les fournitures diverses, les honoraires et contentieux, les fêtes et cérémonies, l'école, la culture...).

● Atténuation des produits :

recette perçue par la commune mais devant être reversée à un autre organisme.

● Autres charges de gestion :

redevance, indemnités, service incendie, subventions aux organismes et associations ...

● Virement à section d'investissement

excédent de fonctionnement de l'année

en cours versé à la section d'investissement.

● Atténuation des charges :

charges engagées par la commune qui doivent lui être remboursées (ex : indemnités journalières).

● Produits de service :

concessions du cimetière, droits de stationnement, redevance d'occupation du domaine communal, service périscolaire et de restauration.

● Dotations et subventions :

dotations de l'État, de la Région, du Département, de l'Agglo et divers organismes...

● Autres produits :

revenus locatifs des immeubles, salles, ateliers relais...

● Immobilisations incorporelles :

licence de logiciel, numérisation cartographique du cadastre...

● Immobilisations corporelles :

investissements matériels et travaux prévus en 2022.

● Immobilisations en cours :

travaux commencés en 2021 et non terminés.

● Dotation fonds divers et réserves :

versement FCTVA, taxe d'aménagement...

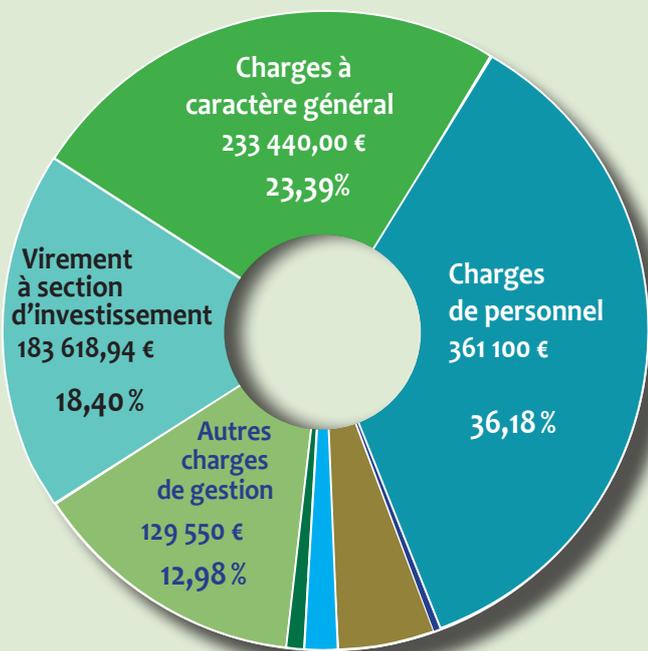
● Excédent de fonctionnement capitalisé :

issu des excédents de gestion antérieurs.

BUDGET PRIMITIF 2022

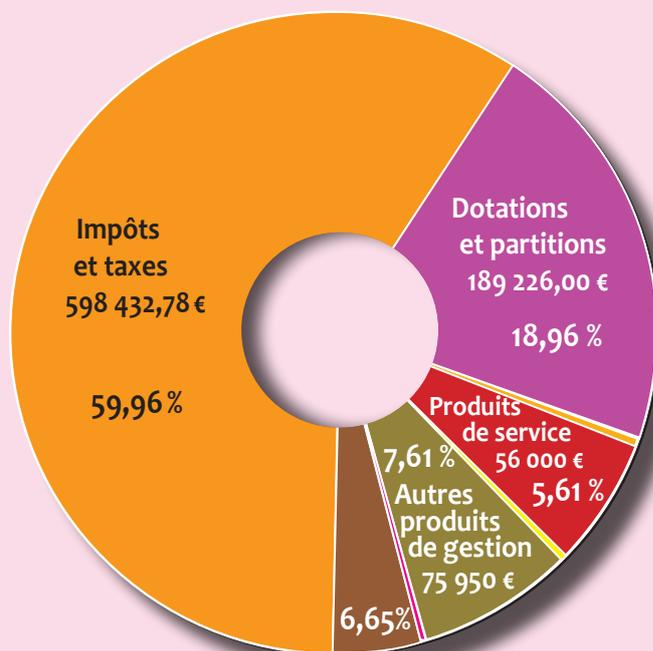
Section de fonctionnement 2022

DÉPENSES 997 989,84 €



Charges exceptionnelles	2 210,00 €	0,22 %
Intérêt des emprunts	25 183,49 €	2,52 %
Dépenses imprévues	61 957,41 €	6,21 %
Atténuation des produits	1 000,00 €	0,10 %

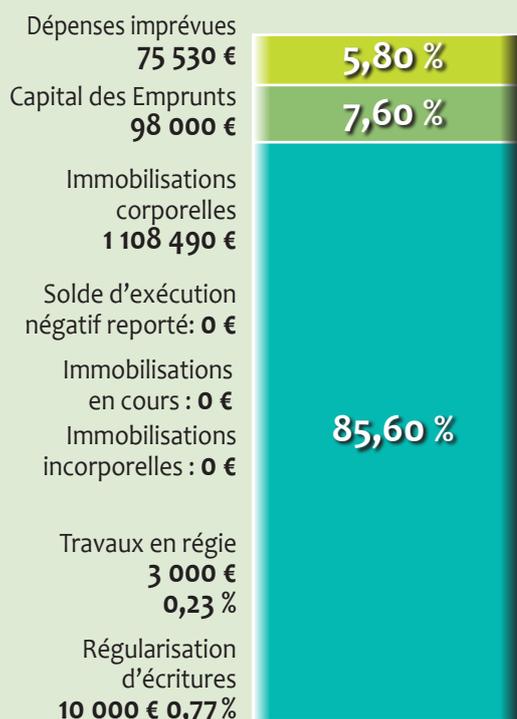
RECETTES 997 989,84 €



Résultat reporté	66 381,06 €	6,65 %
Atténuation des charges	6 000 €	0,60 %
Transfert entre sections	3 000 €	0,30 %
Produits exceptionnels	3 000 €	0,30 %

Section d'investissement 2022

DÉPENSES 1 295 021,00 €



RECETTES 1 295 021,00 €

